

Plan de développement durable 2023-2028



Table des matières

Message de la présidente-directrice générale.....	3
L'organisation en bref.....	4
Mission	4
Vision.....	4
L'aspiration en développement durable	5
Valeurs.....	6
Quelques données clés en matière de développement durable	7
Données clés Place des Arts - Exercice financier 2022-2023	8
Politiques ou plans internes contribuant au développement durable	10
Contexte externe	11
Contexte interne	12
Bilan des réalisations de la Place des Arts	13
Enjeux de durabilité pour la Place des Arts	14
Analyse des comparables.....	15
Constats généraux :.....	15
Plan d'action de développement durable	16
Les orientations stratégiques et les actions de la Place des Arts.....	16
Orientation 1 - Mettre en place des pratiques de gestion exemplaires	17
<i>Action 1 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique de nos bâtiments</i>	<i>17</i>
<i>Action 2 : Exécuter les projets de construction de manière écoresponsable</i>	<i>18</i>
<i>Action 3 : Rehausser la certification IOR+ du niveau performance à performance +</i>	<i>19</i>
<i>Action 4 : Améliorer la gestion des matières résiduelles de nos activités</i>	<i>20</i>
<i>Action 5 : Accroître la part d'acquisitions responsables dans nos achats</i>	<i>21</i>
<i>Action 6 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes</i>	<i>22</i>
<i>Action 7 : Électrifier le parc de véhicules utilitaires du complexe de la Place des Arts</i>	<i>23</i>
<i>Action 8 : Implanter des pratiques de gestion responsable des outils numériques</i>	<i>24</i>
Orientation 2 : Incarner les valeurs d'équité, de diversité, d'inclusion, de sécurité et d'écoresponsabilité	25
<i>Action 9 : Soutenir la transition de nos employés vers la mobilité durable.....</i>	<i>25</i>
<i>Action 10 : Faire découvrir les arts vivants aux jeunes</i>	<i>26</i>
<i>Action 11: Attirer les citoyen·ne·s dans une perspective d'inclusivité</i>	<i>27</i>

Orientation 3 - Améliorer l'impact environnemental de notre écosystème par l'innovation et la collaboration	28
<i>Action 12 : Développer des initiatives à vocation sociale ou environnementale avec les partenaires de l'écosystème de la Place des Arts</i>	28
Orientation 4 : Faire rayonner la Place des Arts comme milieu de vie de culture et de nature	29
<i>Action 13 : Participer à la préservation du patrimoine naturel du site l'Amphithéâtre Fernand Lindsay</i>	29
Tableau synoptique	30
Annexe 1 :	31
Portrait actuel de la PdA selon 24 enjeux du développement durable	31
Attentes des parties prenantes vis-à-vis de la PdA : un rôle de leader et d'accompagnement.....	33
Annexe 2 :	34
Attentes de participation de la part de la Société de la Place des Arts de Montréal (communiquées par le Gouvernement)	34
Annexe 3 :	35
Quelques initiatives inspirantes dans l'industrie culturelle	35

Message de la présidente-directrice générale

Il me fait plaisir de vous présenter le Plan de développement durable 2023-2028 de la Société de la Place des Arts de Montréal (« Place des Arts »). Depuis 60 ans, notre complexe culturel, le plus grand au Canada, accueille chaque année au cœur du centre-ville de Montréal dans ses cinq salles de spectacles (en plus de la Maison Symphonique dont elle assure la programmation 125 jours par an et à l'Amphithéâtre extérieur Fernand-Lindsay de Joliette) plus de 900 000 spectateurs qui viennent assister à des spectacles de musique, de danse, de théâtre et de d'autres disciplines des arts de la scène, d'artistes d'ici et d'ailleurs. La Place des Arts est aussi propriétaire de l'immeuble qui abrite le Musée d'art contemporain.

La Place des Arts gère un parc immobilier d'importance, constitué à la fois d'immeubles d'intérêt patrimonial dans son quadrilatère à Montréal de même qu'un amphithéâtre extérieur niché au milieu d'un espace naturel d'envergure dans la région de Lanaudière, fréquentés par un public nombreux. Les enjeux de développement durable qui se présentent à nous sont donc multiples et variés et notre potentiel de transformation de notre secteur l'est aussi. En plus d'assurer l'efficacité, la pérennité et la durabilité de notre patrimoine bâti d'exception, nous voulons aussi sensibiliser par nos actions notre clientèle et nos partenaires afin qu'ensemble nous réduisions l'empreinte découlant de nos activités, protégeons la richesse de la flore et de la faune de notre site de Joliette et apportions une valeur sociale toujours amplifiée.

La Place des Arts et les divers organismes culturels ou de la société civile qui y présentent des spectacles et des événements, continueront de jouer un rôle majeur dans la promotion de l'accessibilité aux arts et de l'éducation artistique à toute la population en renforçant la cohésion sociale, la diversité, l'équité, la durabilité de Montréal et de ses communautés, contribuant ainsi à l'atteinte de nos objectifs de développement durable.

La Place des Arts ainsi que nos partenaires du milieu culturel québécois partagent notre désir de faire toujours mieux, pour un plus grand nombre de personnes et plus d'impacts positifs. Par le biais d'une collaboration renforcée en matière de développement durable et des efforts soutenus au cours des années à venir, la Place des Arts vise à maintenir son leadership au sein de l'écosystème des arts du Québec et de façonner un futur durable pour notre communauté.

La présidente-directrice générale,

Marie-Josée Desrochers

L'organisation en bref

Mission

La Place des Arts a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le complexe de la Place des Arts de Montréal, l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette et d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal.

Ces activités ont notamment pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs.trices, des créateurs.trices et tout le milieu culturel.

Vision

Point d'ancrage incontournable de la vie culturelle au Québec, la Place des Arts s'affirmera comme le carrefour civique où se rassemblent les individus de tous âges et de tous horizons pour partager les émotions et participer au dialogue social que provoquent les arts vivants d'ici et d'ailleurs.

L'aspiration en développement durable

Carrefour des cultures et de la créativité, la Place des Arts rassemble, autour des arts vivants, des individus de tous profils, générations et sensibilités, créant ainsi les ponts nécessaires à l'édification d'une société plus inclusive, durable et harmonieuse.

Vibrante d'activités et de rencontres entre citoyens, artistes et artisans, la Place des Arts est, avec son écosystème, un catalyseur d'innovation artistique et sociale au cœur de la métropole pouvant faire rayonner les meilleures pratiques environnementales et culturelles.

Gardienne d'un patrimoine bâti d'exception, elle contribue au développement urbanistique écologique et inclusif des lieux où elle est présente par des infrastructures et activités de plus en plus sobres en carbone.

La Place des Arts affirme ainsi son ambition de devenir une référence en matière de développement durable parmi les grands diffuseurs internationaux des arts vivants.

Valeurs

La Place des Arts promeut une culture organisationnelle axée sur la collaboration et la bienveillance et où le personnel, passionné de contribuer à promouvoir la vie artistique et culturelle du Québec, est engagé à atteindre les objectifs d'affaires et à contribuer à la réputation d'excellence de l'organisation.

PASSION : Nous travaillons avec **enthousiasme**, **motivés** par la mission et la vision de la Place des Arts. C'est avec **fierté** et dans le **plaisir** que nous collaborons sur des projets qui nous poussent à nous dépasser.

COLLABORATION : Nous favorisons une culture où les talents et les compétences sont mis à profit et où les idées, sans distinction de qui les émet, sont valorisées. L'ouverture à l'autre et la **synergie d'équipe** nous permettent d'élaborer des solutions optimales répondant à nos besoins d'affaires et à la création de valeur, selon des principes d'**ouverture**, de **transparence** et de **bonne communication**.

EXCELLENCE : Nous réalisons notre travail avec diligence, **rigueur** et **créativité**, animés par le désir constant d'améliorer nos façons de faire. Nous sommes **responsables** de l'impact de nos actions sur les résultats et sur la qualité des relations avec nos collègues et partenaires, avec qui nous n'hésitons pas à avoir des conversations **courageuses**.

BIENVEILLANCE : Nous avons à cœur le bien-être de nos équipes, de nos partenaires et de notre clientèle, ce qui nous pousse à faire preuve d'écoute et d'**empathie**. Nous mettons de l'avant des mesures visant à favoriser un environnement de travail **inclusif** et un lieu accueillant, pour les individus de tous horizons. La **reconnaissance** se vit au quotidien : le **respect** et la bienveillance sont l'affaire de chaque membre de notre équipe.

Quelques données clés en matière de développement durable

La Place des Arts a identifié six grands défis, avec lesquels elle doit composer en matière de durabilité :

1. Affiner sa compréhension de l'état précis de performance ou de désuétude de ses bâtiments et systèmes;
2. Assurer le financement adéquat et stratégique pour le maintien, la modernisation et la mise en valeur de son patrimoine bâti;
3. Sensibiliser, éduquer et faire adhérer sa clientèle et ses partenaires à l'effort attendu face aux changements climatiques;
4. Collaborer avec notre écosystème à Montréal et Joliette pour assurer la cohérence entre nos actions et celles de nos partenaires et ainsi assurer la durabilité du secteur culturel et de ces villes;
5. Ouvrir nos espaces et nos activités à la diversité de la population;
6. Contribuer à la revitalisation du centre-ville dans un contexte de changement des habitudes de consommation culturelle.

Données clés Place des Arts - Exercice financier 2022-2023

Données clés	Description
- Six salles de spectacle, un musée, quatre espaces publics	Nombre de bâtiments
- 1 549 705 pieds carrés (surface brute de construction)	Surface de bâtiments et espaces construits
- Espace Culturel Georges-Émile-Lapalme (1973) - Salle Wilfrid Pelletier (1963) - Édifice des Théâtres (1967) - Musée d'art contemporain (1992) - Stationnements intérieurs (1963 et 2011)	Âge moyen des bâtiments
- 60 ans	Âge moyen du système CVAC
- Certifiée IOR Performance (obtenue en octobre 2021 pour une validité de 3 ans) - Attestation Scène Écoresponsable niveau OR (obtenue en octobre 2022 pour une validité de 2 ans)	Certification et attestation DD
- Données période d'avril 2022 à mars 2023 : - Électricité : 26 248 569 kWh - Gaz naturel : 904 336 m ³	Consommation d'énergie par type
- Trois véhicules dont un véhicule utilitaire (essence), deux véhicules utilitaires (100 % électriques à batterie)	Nombre de véhicules dans la flotte
- 814 représentations ont eu lieu en salle devant un public de plus de 946 000 spectateurs	Nombre de spectacles et de spectateurs annuels en salle
- 24,5 M\$ en location de salles, bureaux, espaces commerciaux, billetterie et autres revenus - 14 M\$ en subvention de fonctionnement - 13,2 M\$ en subvention en maintien d'actifs et résorption de déficit d'entretien	Revenus annuels et leur source
- 42,5 M\$ de fonctionnement dont 8,3 M\$ en entretien des immeubles et équipements	Dépenses de fonctionnement annuelles
- 75,8 M\$ pour 957 fournisseurs	Volume annuel des dépenses et nombre approximatif de fournisseurs

Données clés	Description
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'employés total : 297 dont 79 membres du personnel administratif 	<p>Nombre d'employés de la Place des Arts</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Neuf incidents/accidents déclarés dans les cinq dernières années. Deux dossiers ouverts à la CNESST - Absences longues durées : 17 	<p>Taux SST (accidents, fréquence, absentéisme longue durée)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - CA : 7 femmes sur 11 membres font partie du conseil d'administration / Directrices : 64% - Comité de direction 4/7 : 57% - Personnel administratif : 36 femmes sur un total de 79 employés : 46% - Tout le personnel (administratif régulier, temps partiel et occasionnel) : 165 femmes sur un total de 297 employés : 56% 	<p>Nombre de % de femmes au CA, dans des postes de direction et au total dans le personnel de la PdA</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Une personne issue des minorités visibles au CA (9%) - Une personne autochtone siège au CA (9%) - Trois gestionnaires sur un total de 20 (gestionnaires et membres du comité de direction de la PDA) sont issus des minorités visibles (15 %) 	<p>Nombre et % de personnes issues des minorités visibles au CA et dans des postes de direction et au total dans le personnel de la Place des Arts</p>
<ul style="list-style-type: none"> - 69 personnes, soit 23% du personnel, ont déclaré faire partie d'une minorité visible ou d'une minorité ethnique lors du recensement du PAÉÉ réalisé en 2023 - Un sondage est à venir pour la reddition de comptes prévue en décembre 2023 	<p>Personnes issues de minorités visibles ou ethniques dans le personnel de la Place des Arts</p>

Politiques ou plans internes contribuant au développement durable

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan équité, diversité, inclusion	Ensemble du plan	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
Plan Éducation et Collectivités	Ensemble du plan	3.1 Assurer une transition socio-écologique juste 3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
Plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite	Ensemble du plan	4.1 Créer des milieux de vie durables, inclusifs et conviviaux
Programme mobilité durable	Ensemble du plan	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société

Contexte externe

Depuis de nombreuses années, la fragmentation et le changement de mode de consommation des arts de la scène qui résultent des changements sociodémographiques et de l'amplification des grands événements de divertissement à l'extérieur des lieux traditionnels de spectacles fragilisent notre marché. Le tout est amplifié par le climat d'incertitude économique et accéléré par l'expansion du numérique qui transforme notre rapport à l'art. Tous ces facteurs forcent les institutions comme la Place des Arts à repenser leur offre et leur modèle d'affaires.

Dans un contexte marqué par de profondes réflexions sur l'écoresponsabilité, l'inclusivité et la diversité, les attentes envers les grandes institutions sont de plus en plus pressantes afin qu'elles mettent de l'avant de nouvelles approches. Leur capacité à passer de l'intention à l'action aura un impact direct sur leur pertinence et leur ancrage dans la communauté.

Comme pôle culturel majeur pour l'ensemble du Québec et gestionnaire de bâtiments d'intérêt patrimonial, la Place des Arts joue un rôle crucial, avec le Quartier des spectacles, pour stimuler les initiatives de revitalisation et de redynamisation de la métropole.

Contexte interne

Depuis maintenant 60 ans, la Place des Arts offre au public d'ici et d'ailleurs un contexte unique au monde pour se réunir en célébrant la musique, le chant, la danse, le théâtre, la chanson, l'humour, et toutes les autres disciplines des arts vivants.

Avec près de 8 000 sièges et plusieurs autres espaces artistiques ainsi qu'un musée, la Place des Arts est le plus grand complexe culturel au Canada. Elle est en constante mutation et évolue depuis toujours avec son temps. En effet, créée au départ pour revitaliser le centre-ville de Montréal, elle a su s'adapter et capter les tendances sociales et culturelles. Elle a façonné l'évolution de son quartier, accompagné le développement culturel francophone et l'ouverture sur le monde du Québec. Elle a su aider ses organismes résidents, producteurs, artistes et partenaires à offrir des spectacles de grande qualité et les a soutenus dans leur développement.

En plus de développer et maintenir des infrastructures de classe mondiale, elle a également assumé son rôle social en collaborant avec son écosystème, en offrant une programmation complète gratuite et accessible destinée aux citoyens de tous âges et en prenant le leadership de certaines transformations du secteur des arts de la scène.

Depuis la fin de la crise sanitaire, la Place des Arts a relancé ses activités et a dû s'adapter aux nouveaux modes de consommation et de production culturelle ainsi qu'aux impacts sociaux affectant le centre-ville de Montréal.

Elle fait également face à un impératif de rattrapage d'entretien et de modernisation des actifs qui doit se faire dans la plus grande écoresponsabilité possible, aussi bien au niveau des matériaux, des fournisseurs, que de la gestion des matières résiduelles. En effet, le complexe de la Place des Arts nécessite des mises à niveau importantes de son enveloppe et de ses systèmes, en plus d'investissements pour requalifier ses espaces et demeurer un lieu pertinent, au goût du jour.

Sa mission sociale est déjà fondamentalement contributrice au développement durable du Québec, en particulier à la qualité de vie des communautés. Amplifier ses impacts sociaux, économiques et environnementaux positifs, et diminuer ses impacts négatifs sont les grands piliers de son exemplarité.

La Place des Arts est assujettie à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 et l'ensemble des lois, politiques et stratégies du gouvernement du Québec. Par son Plan stratégique 2023-2027, ses grands projets et son Plan d'action de développement durable 2023-2028, elle articule sa volonté de contribuer à l'exemplarité de l'État, à une société plus diverse, équitable, créative et à la transition écologique du secteur de la culture.

Bilan des réalisations de la Place des Arts

2010-2015

- Dépôt d'un premier plan de gestion environnementale en 2011-2012
- Réalisation d'un diagnostic de performance environnementale en 2012 dans le but d'obtenir la certification Visez Vert de BOMA
- Obtention de la certification BOMA Best liée à la réduction de la consommation d'énergie et d'eau potable (2013)
- Obtention de la certification BOMA Best niveau 2 (2014)

2015-2023

- Mise en place d'un comité DD et élaboration du plan DD 2015-2020
- Caractérisation des déchets et mise en place du compostage pour les restaurants
- Promotion du transport collectif et actif (clés Bixi pour les employés, parc à vélos intérieur (80 places), réduction sur l'abonnement annuel OPUS)
- Installation de bornes de recharge électriques dans le stationnement
- Appels d'offres contenant au moins un critère d'analyse en développement durable
- Réduction des émissions de GES de 10% par rapport à 2015
- Plusieurs initiatives d'accessibilité à la Culture :
 - Mise en place du programme d'accessibilité aux arts « Art adapté » en 2018
 - Projet de matinées scolaires et autres projets spéciaux permettant à des jeunes issus de milieux défavorisés d'accéder à la culture
- Accueil d'artistes en résidence et projets de coproduction avec des artistes issus de la diversité ou des Premières Nations
- Partenariats avec des organismes communautaires et de l'économie sociale (Action médiation, organisations sociales pour personnes avec difficultés)
- Certifications :
 - Ici on Recycle niveau Performance
 - Scène écoresponsable mention OR
- Remplacement des bouteilles d'eau plastiques par des bouteilles en carton en juin 2022
- Suppression des gobelets en plastique par des gobelets réutilisables depuis mars 2023 dans les bars
- Plusieurs études réalisées et des actions entrepris afin de trouver des solutions pour améliorer l'éco performance des bâtiments (étude de modernisation des systèmes CVAC, étude de mise à niveau de la remise en service des systèmes électromécaniques, mesures ponctuelles pour l'optimisation des systèmes)

Enjeux de durabilité pour la Place des Arts

La Place des Arts s'attaque à plusieurs priorités en lien avec la stratégie de DD du gouvernement du Québec et nos activités. Les attentes de contribution exprimées par le gouvernement vis-à-vis de la Place des Arts portent sur six priorités gouvernementales. Les deux dernières sont des sujets pertinents pour la Place des Arts, mais ne font pas l'objet d'une demande expresse. Le tableau des attentes de participation communiqué par le gouvernement du Québec se trouve en Annexe.

1. Valoriser l'égalité et la diversité pour favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel (Objectifs 3.2 de la Stratégie gouvernementale)
 - Au sein de son personnel
 - Dans ses spectacles
 - Dans ses publics
2. Améliorer la performance environnementale de nos bâtiments et infrastructures (Objectifs 5.6 de la Stratégie gouvernementale)
 - En réduisant les émissions de GES dans les bâtiments et assurant leur adaptation aux changements climatiques
 - En assurant la gestion responsable des chantiers de construction et de rénovation
 - En réduisant les îlots de chaleur
3. Améliorer la performance de la gestion des matières résiduelles (Objectifs 5.7 de la Stratégie gouvernementale)
4. Encourager la consommation responsable en accroissant la part des acquisitions responsables (Objectifs 5.4 de la Stratégie gouvernementale)
5. Placer le développement durable au centre de nos décisions (Objectifs 5.1 de la Stratégie gouvernementale)
 - En évaluant dans un premier temps la durabilité des interventions et grands projets de l'organisation
6. Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables (Objectifs 5.8 de la Stratégie gouvernementale)
 - En réduisant les émissions de GES de notre parc de véhicules
 - En accroissant la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto- solo des employés
7. Augmenter la place de la nature pour maximiser ses bienfaits pour les citoyens (Objectifs 2.3 de la Stratégie gouvernementale)
8. Réaliser une transformation numérique responsable (Objectifs 5.5 de la Stratégie gouvernementale)

Analyse des comparables

Des entrevues ont été réalisées avec plusieurs organisations culturelles et gouvernementales pour réaliser une analyse des comparables selon les modalités suivantes : vision, mission, orientations, objectifs, enjeux et idées inspirantes.

Constats généraux :

- L'ensemble de ces organismes sont au terme de leurs premiers engagements en développement durable et ont globalement atteint leurs cibles (en dehors de ceux impactés par la pandémie)
- L'efficacité énergétique des bâtiments et la gestion des matières résiduelles sont des chantiers prioritaires
- La formation en développement durable est essentielle pour engager davantage ces organisations dans leur transition
- La transversalité qu'implique des démarches de développement durable nécessite des transformations dans les modèles de gouvernance et la création de nouveaux partenariats
- Les résultats des initiatives et des investissements importants qui seront nécessaires dans les prochaines années doivent être évalués aussi bien économiquement, que socialement et environnementalement.

Plan d'action de développement durable

Le plan d'action de développement durable de la Place des Arts comporte quatre axes stratégiques regroupant 13 actions reflétant les objectifs de la stratégie québécoise. Les objectifs de développement durable sur lesquels les actions ont principalement un impact sont rappelés dans la description.

Les orientations stratégiques et les actions de la Place des Arts

I. Mettre en place des pratiques de gestion exemplaires

1. Réduire les émissions de gaz à effet liées à la consommation énergétique de nos bâtiments
2. Exécuter les projets de rénovation de manière écoresponsable
3. Rehausser la certification IOR+ du niveau performance à performance +
4. Améliorer la gestion des matières résiduelles de nos activités
5. Accroître la part d'acquisitions responsables dans nos achats
6. Évaluer la durabilité des interventions structurantes
7. Électrifier le parc de véhicules utilitaires du complexe de la Place des Arts
8. Implanter des pratiques de gestion responsable des outils numériques

II. Incarner les valeurs d'équité, de diversité, d'inclusion, de sécurité et d'écoresponsabilité

9. Soutenir la transition de nos employés vers la mobilité durable
10. Faire découvrir les arts vivants aux jeunes
11. Intégrer les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion dans la culture organisationnelle

III. Améliorer l'impact social et environnemental de notre écosystème par l'innovation et la collaboration

12. Développer des initiatives à vocation sociale ou environnementale avec les organismes du quartier et les universités

IV. Faire rayonner la Place des arts comme milieu de vie de culture et de nature

13. Participer à la préservation du patrimoine naturel du site de L'Amphithéâtre Fernand-Lindsay de Joliette

Orientation 1 - Mettre en place des pratiques de gestion exemplaires

La Place des Arts souhaite affirmer son exemplarité en adoptant des pratiques de pointe alignées à ses objectifs de réduction de GES et de consommation de ressources.

Action 1 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique de nos bâtiments

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures. Il s'agit d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

La Place des Arts est propriétaire d'un complexe immobilier composé de six salles de spectacles, d'un musée et d'espaces publics de plus de 1.5 million de pieds carrés. Ce patrimoine bâti, outre le fait qu'il permet de diffuser l'art et la culture à une très grand nombre de personnes, constitue aussi un îlot de chaleur et un poste d'émission de gaz à effet de serre non négligeable notamment à cause des importants besoins énergétiques pour chauffer et climatiser les lieux, accentué par l'âge des bâtiments.

Cette action sera réalisée en menant d'abord une analyse précise de nos émissions de GES des bâtiments du complexe de la Place des arts par un bilan carbone, puis en définissant au courant de l'exercice 2025-2026 d'une stratégie de transition bas carbone structurée avec le financement adéquat. Les systèmes de chauffage, ventilation et d'air climatisé (CVAC) seront modernisés progressivement dès 2024-2025, et d'autres mesures identifiées dans la stratégie seront mises en œuvre les années subséquentes.

Les cibles intermédiaires pour la Place des Arts seront ajustées en 2025-2026 à la suite du bilan carbone, mais sont pour l'instant établies à 2% de réduction des émissions par année, par rapport à l'année précédente, avec un scénario de départ en année 2021-2022 (plus récente année représentative de l'utilisation de nos bâtiments).



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique de nos bâtiments	Pourcentage de réduction des émissions de GES liées à la consommation énergétique des bâtiments du complexe de la Place des Arts par rapport à l'année précédente Mesure de départ: année 2021-2022 2967 tonnes de Co2 équivalent	-2%	-2%	-2%	-2%	-2%

* <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/affaires/secteurs/secteur-institutionnel/cibles-de-reduction-institutionnelles>

Action 2 : Exécuter les projets de construction de manière écoresponsable

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et rénovation. Il s'agit d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

La Place des Arts occupe des bâtiments remarquables. Afin de préserver ce patrimoine et le mettre en valeur, elle a régulièrement recours à des travaux de construction et de mise à niveau. Le grand chantier des prochaines années est le remplacement des parements et des façades de l'Édifice des théâtres et de la salle Wilfrid-Pelletier ainsi que la modernisation du Musée d'Art Contemporain de Montréal. D'autres travaux d'importance, mais de plus petite envergure, tous aussi nécessaires pour l'entretien, la conservation et la durabilité de nos immeubles, devront aussi être réalisés à la Place des Arts au cours des 5 prochaines années de même que par la suite.

Pour que ces travaux aient des retombées locales positives et pour améliorer continuellement son bilan environnemental, la Place des Arts s'engage à adopter des pratiques exemplaires dans la gestion des matières résiduelles des chantiers de construction, en collaboration avec ses partenaires et entrepreneurs. Pour cela, elle continuera à intégrer des exigences dans les appels d'offres et à assurer la vérification des certificats de disposition responsable de ses partenaires. De nouveaux acteurs qui pourraient être intéressés à nos matières résiduelles pour leurs activités seront aussi identifiés.

La cible est d'atteindre 100% de chantiers assurant une gestion responsable des matières résiduelles liées à la construction, la mise à niveau et la démolition (CRD). Cette action est liée à l'action 5 visant à augmenter la portion d'approvisionnement écoresponsable, qui s'appliquera également aux matériaux choisis et aux pratiques de nos fournisseurs.

Les cibles seront ajustées en fonction de l'évolution des objectifs gouvernementaux.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et rénovation	Exécuter des projets de construction de manière écoresponsable	Proportion annuelle des chantiers de construction ayant des pratiques écoresponsables en matière de revalorisation des déchets Mesure de départ: 100%	100%	100%	100%	100%	100%

Action 3 : Rehausser la certification IOR+ du niveau performance à performance +

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles. Il s'agit d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

Le complexe de la Place des Arts a obtenu sa première certification Ici on recycle en octobre 2021, pour l'ensemble de son complexe, certification qu'elle a maintenu sans interruption depuis.

La prochaine étape est de rehausser la certification du niveau Performance à Performance + en 2024-2025. La gestion des matières résiduelles étant gérée de façon centralisée pour l'ensemble des espaces de la Place des Arts à Montréal, la cible visée est de 100% de la surface des bâtiments du complexe qui seront visés par l'obtention du niveau Performance + en 2024-2025, cette certification étant conservée par la suite pour le reste de la période visée par ce plan d'action.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	Rehausser la certification IOR+ du niveau Performance à Performance +	<p>Proportion de la surface des bâtiments du complexe de la Place des Arts attestés IOR+ de niveau Performance +</p> <p>Mesure de départ: Certification Performance sur 100% des bâtiments du complexe de la Place des Arts</p>	S.O.	100%	100%	100%	100%

Action 4 : Améliorer la gestion des matières résiduelles de nos activités

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles. Il s'agit d'une deuxième action non obligatoire pour cet objectif qui constitue une attente spécifique pour la Place des Arts.

La Place des Arts génère des matières résiduelles extrêmement variées, par exemple du bois et d'autres végétaux des espaces verts et de l'Amphithéâtre Fernand Lindsay, des emballages, des rebuts et de la matière organique provenant des services de restauration, des résidus de construction (déjà traités en action 2), des équipements de salles de spectacles, des ordinateurs, des meubles et autres consommables de bureau.

Une étude de caractérisation a été menée en 2023, ce qui va permettre de mettre en œuvre un plan complet de réduction des matières résiduelles ultimes découlant des activités de la Place des Arts. Elle verra en outre à améliorer significativement le tri à la source des matières compostables et recyclables de ses occupants (de son personnel, de ses locataires et du public).

En ce qui concerne les cibles, chaque catégorie de matière résiduelle est gérée différemment et se rattache à un objectif gouvernemental ou municipal différent.

Par exemple, la Ville de Montréal interdit depuis le 28 mars 2023 l'utilisation de plusieurs articles de plastique à usage unique dans les commerces alimentaires et restaurants *. La Place des arts et ses locataires s'y sont déjà conformés. Le nouveau Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles fixe des cibles 2030 de valorisation de 70% des matières organiques et de recyclage de 75% des matières recyclables **.

Pour la Place des Arts, la cible globale retenue est de 70% du volume total de matières résiduelles qui sera valorisé en 2028, selon la hiérarchie des 3RVE. Les cibles annuelles sont alignées avec celles du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal.



Sous-objectif SGDD	Action PDA	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	Améliorer la gestion des matières résiduelles de nos activités	Proportion annuelle du volume des matières résiduelles valorisé selon les cibles de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et les règlements de la Ville de Montréal Mesure de départ: S.O. Nouvel indicateur. Étude de caractérisation réalisée à l'été 2023	S.O.	40%	50%	60%	70%

*<https://montreal.ca/articles/plastiques-usage-unique-ce-que-vous-devez-savoir-sur-la-reglementation-20549#:~:text=Le%20r%C3%A8glement%20pr%C3%A9voit%20l'interdiction,%C3%A0%20emporter%20ou%20une%20livraison.>

** https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/2023-06-14_PMGM.pdf

Action 5 : Accroître la part d'acquisitions responsables dans nos achats

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.4.1 Accroître la part des acquisitions responsables. Il s'agit d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

Les pratiques de l'organisation favorisent déjà les fournisseurs et produits locaux, mais par ses actions la Place des Arts visera à augmenter et à suivre un processus structuré d'approvisionnement responsable. Pour y parvenir, plusieurs moyens seront déployés : l'adoption d'une nouvelle politique d'approvisionnement responsable et une analyse de nos achats (fournisseurs, produits et services) pour identifier et mettre en œuvre les nouvelles opportunités d'écoresponsabilisation.

Conformément aux cibles gouvernementales, nous visons à atteindre un minimum de 20% des montants dévolus à nos achats de biens et de services pour effectuer des acquisitions intégrant des composantes responsables en 2023-24. Ce pourcentage augmentera au cours des cinq (5) prochaines années pour atteindre 50% en 2027-28. Ces achats seront conformes à un critère écoresponsable ou plus. Par exemple, un bien pourra être produit à moins de 100 km de Montréal ou avoir obtenu une certification environnementale ou sociale. Les critères évolueront sans nul doute pour refléter les exigences futures formulées par le gouvernement du Québec à ses ministères et organismes et pour renforcer nos engagements.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.4.1 Accroître la part des acquisitions responsables	Accroître la part d'acquisitions responsables dans nos achats	Proportion des acquisitions intégrant des composantes responsables en \$ (selon les critères écoresponsables du gouvernement) Mesure de départ: S.O. Nouvel indicateur	20%	25%	35%	45%	50%

Action 6 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales. Il s'agit d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

Les interventions structurantes sont les projets majeurs ayant un impact déterminant sur le fonctionnement et les activités de l'organisation. L'évaluation de la durabilité permet de prendre en compte les 16 principes de la *Loi sur le développement durable* et les 17 objectifs de développement durable de l'ONU pour établir ainsi les enjeux, les occasions favorables et les risques associés à nos activités et d'apporter les correctifs nécessaires et bonifier les projets en amont de leur réalisation.

Les interventions ciblées pour 2023-24 sont le plan stratégique et le remplacement des systèmes de chauffage, de ventilation et d'air climatisé (CVAC) du complexe de la Place des Arts. L'évaluation des deux premières interventions a été réalisée avec l'outil d'évaluation et le guide conçu par le MELCCFP avec les équipes internes chargées de ces projets. Celles-ci ont été mises sur pied pour procéder à cette évaluation de façon à éviter les impacts potentiellement négatifs et augmenter les bénéfices environnementaux des projets dès leur conception. Deux projets technologiques ont été considérés mais non pas été jugés structurants aux fins de la réalisation d'une évaluation de la durabilité après consultation avec le MELCCFP. Nous prévoyons que le remplacement des parements de l'Édifice des Théâtres serait susceptible de faire l'objet d'une évaluation de durabilité en 2024-2025 (sous réserve de l'obtention du financement gouvernemental requis). D'autres projets seront identifiés avant le début de chaque exercice financier. De plus dans le cadre de notre processus de planification de chacun de nos projets de construction d'importance, nous évaluerons dans la fiche de démarrage de projet si une évaluation de durabilité est pertinente.

Nous prévoyons évaluer 50% des interventions identifiées comme structurantes en 2023-24 pour atteindre un taux minimal de 80% en 2027-28, dans le respect des cibles gouvernementales.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Évaluer la durabilité des interventions structurantes	Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de durabilité Mesure de départ: Deux évaluations réalisées en 2022-2023 (soit 50% des interventions identifiées)	50%	60%	65%	73%	80%

Action 7 : Électrifier le parc de véhicules utilitaires du complexe de la Place des Arts

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.8.1 Réduire les émissions de GES du parc de véhicule légers et lourds de l'État. Il s'agit d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

La Place des Arts est propriétaire de 3 véhicules dont 1 véhicule utilitaire à essence et 2 véhicules utilitaires 100 % électriques à batterie. L'objectif est de procéder à l'électrification de 100% des véhicules avant la fin du Plan de développement durable, selon le calendrier de renouvellement des équipements. La Place des Arts ne prévoit pas d'augmentation du nombre de véhicules utilitaires dans sa flotte pendant la durée de ce Plan de développement durable.

Au-delà des véhicules du parc de la Place des Arts, ses activités nécessitent l'utilisation par ses fournisseurs de nombreux véhicules pour rendre les services requis. Nous encouragerons nos prestataires et lorsque les règles d'appel d'offres le permettent, nous exigerons dans les contrats avec ces derniers qu'ils utilisent, lorsque la technologie est disponible, des équipements fonctionnant à l'électricité tels que les souffleurs, tondeuses, taille haies et autres équipements consommant de l'énergie fossile.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.8.1 Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	Électrifier le parc de véhicules utilitaires du complexe de la Place des Arts	Proportion de véhicules électriques sur l'ensemble du parc Mesure de départ 2023: 66%	66%	66%	66%	66%	100%

Action 8 : Planter des pratiques de gestion responsable des outils numériques

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux. Il ne s'agit pas d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

Les activités de la Place des Arts ont connu un virage numérique important, accéléré notamment par la crise sanitaire. Les outils numériques sont privilégiés par notre organisme afin de faire connaître notre offre culturelle et nos activités au public, interagir et garder contact avec ce dernier, diffuser du contenu pertinent et gérer l'achat de billets de spectacles présentés dans nos salles. La technologie est aussi déployée pour assurer la gestion documentaire, financière et administrative de nos opérations, faciliter nos communications ainsi que pour gérer nos systèmes de chauffage et climatisation.

Ces outils apportent une grande valeur ajoutée à notre mission, en élargissant l'accès à nos spectacles et en augmentant l'efficacité de nos activités. Cependant, cette transformation numérique génère des impacts environnementaux importants, par de l'extraction accrue de ressources non renouvelables, des émissions de GES à toutes les étapes du cycle de vie et des matières résiduelles nécessitant un traitement particulier. La fracture numérique peut également s'amplifier pour les publics moins familiers avec la technologie, créant des enjeux éthiques et d'équité. Ainsi, nous avons débuté un processus de modernisation de notre site web afin d'améliorer sa performance et sa pertinence et d'adapter nos pratiques et outils de marketing afin de communiquer plus efficacement avec notre clientèle.

Une approche de mesure de l'indice de maturité numérique a été élaborée par le gouvernement. Nous comptons l'utiliser pour élaborer une feuille de route pour une transformation numérique responsable et améliorer continuellement les deux principaux indicateurs de cet indice soit la performance organisationnelle et l'adaptabilité aux usagers afin d'atteindre 60% en 2027-2028.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	Planter des pratiques de gestion responsable des outils numériques	Amélioration annuelle de notre indice de maturité numérique et de ses deux indicateurs par rapport à l'année précédente	PO 41,5%	PO 46,5%	PO 51,5%	PO 55,5%	PO 61,5%
		Mesure de départ : Performance organisationnelle 36,5% (PO) et adaptabilité aux usagers 51% (AU) selon le rapport sur la maturité numérique 2022-23	AU 53%	AU 55%	AU 57%	AU 59%	AU 61%

Orientation 2 : Incarner les valeurs d'équité, de diversité, d'inclusion, de sécurité et d'écoresponsabilité

En mutualisant les efforts et en assurant la cohérence de ses pratiques avec ses objectifs de développement durable, la Place des Arts s'investit pour renforcer les liens sociaux et accélérer l'adoption des pratiques écologiques pour le bénéfice de tou.te.s.

Action 9 : Soutenir la transition de nos employés vers la mobilité durable

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale 5 - Créer un État exemplaire qui agit en faveur du développement durable et à l'objectif 5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employés de l'État. Il s'agit d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

La Place des Arts compte près de 300 employés. La situation géographique favorable de son complexe situé au cœur du centre-ville de Montréal et son lien direct avec une station de métro offre multiples possibilités d'accès autre qu'en auto : métro, autobus, pistes cyclables et marche. D'après une étude interne réalisée en 2023, autour de 80% de nos équipes viennent travailler en utilisant des modes de transport durable. Sachant que les habitudes de travail vont continuer à se transformer dans les années à venir, nous considérons que le maintien de l'atteinte de cet objectif va requérir la mise en œuvre de plusieurs actions de notre part pour inciter les employés qui le peuvent à délaisser l'auto solo. Nous prévoyons également élargir cette réflexion aux trajets professionnels pour favoriser autant que possible l'utilisation de la mobilité active, collective et alternative à l'auto-solo.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employés de l'État	Soutenir la transition de nos employés vers la mobilité durable	<p>Maintenir la part modale des déplacements domicile-travail des employés faits autrement qu'en auto solo</p> <p>Mesure de départ 2023 : 80% des employés utilisent les transports collectifs ou actifs pour leurs trajets domicile-travail (sondage réalisé auprès des employés)</p>	80%	80%	80%	80%	80%

Action 10 : Faire découvrir les arts vivants aux jeunes

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale Orientation 3 - Favoriser la participation de tous au développement durable au Québec et à l'objectif 3.2.1 Favorise la cohésion sociale par le dialogue culturel. Il s'agit d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

L'accessibilité et la multiplication des contenus et plateformes numériques ne favorisent pas nécessairement la diffusion et le rayonnement des œuvres de nos artistes québécois, qui ne parviennent pas toujours à rejoindre les jeunes publics. La Place des Arts mise sur la création de ponts entre la jeunesse et la culture d'ici par son programme scolaire adapté pour les adolescent.es, présentant différentes formes d'art. Ce programme est basé sur l'éducation esthétique qui procure aux jeunes une expérience engageante de l'école à la salle de spectacle. De plus, elle entend développer sa programmation famille que ce soit par des spectacles en salle ou en animation gratuite.

Il est reconnu que le contact avec les arts a des impacts sociaux bénéfiques notamment sur le bien-être et la santé mentale, par la réduction du niveau de stress, des effets positifs sur la prévention des maladies et une amélioration du taux de présence et de l'engagement à l'école. Elle ouvre aussi ce jeune public à une expérience culturelle et une réflexion partagée qui aide à établir une culture d'inclusion, une meilleure cohésion sociale et un renforcement des relations par une compréhension, une collaboration et un respect mutuel entre individus provenant de différents milieux. En augmentant la portée de nos programmes à plus de jeunes, nous favorisons la multiplication des impacts sociaux bénéfiques des arts pour ce groupe.

La cible visée est une augmentation constante du nombre de personnes participantes aux activités du volet jeune public et éducation de 2% pour 2023-24 puis de 1% pour les années suivantes.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	Faire découvrir les arts vivants aux jeunes	Taux d'augmentation de l'assistance aux initiatives du volet jeune public et éducation par rapport à l'année précédente Mesure de départ : 8 348 en 22-23	+2%	+1%	+1%	+1%	+1%

Action 11: Attirer les citoyen-ne-s dans une perspective d'inclusivité

Cette action correspond à l'orientation gouvernementale Orientation 3 - Favoriser la participation de tous au développement durable au Québec et à l'objectif 3.2.1 Favorise la cohésion sociale par le dialogue culturel. Il s'agit d'une deuxième action non obligatoire d'attente spécifique pour la Place des Arts.

La Place des Arts, convaincue que l'art éveille les sens et révèle le potentiel en chacun de nous, mènera une réflexion stratégique continue sur son action en collectivité. Dans son aspiration d'inclusion, elle mettra tout en œuvre pour que l'ensemble de la population se sente interpellée par la programmation de ses salles. L'institution entreprendra également des actions qui favorisent l'élargissement de son public et l'accessibilité de son complexe, afin de développer sa relation avec les citoyennes et citoyens au-delà des salles. En outre, elle développera des événements phares qui animeront ses espaces et rejoindront tous les individus, reflétant en particulier le tissu social de la métropole. Par une approche plus individuelle et tout aussi rassembleuse, elle offrira des ateliers d'initiation aux arts de la scène conçus sur mesure pour des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles. L'augmentation de la participation à nos activités offre à plus de personnes l'opportunité de briser leur isolement, d'améliorer leur santé mentale, de renforcer leur sentiment d'appartenance collectif et de participer à des échanges favorisant la cohésion sociale.

La cible visée est une augmentation constante **de 2% par année** du nombre de personnes participantes aux activités visant l'augmentation de la diversité.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	Attirer les citoyens et citoyennes dans une perspective d'inclusivité	Augmentation du nombre de personnes participantes aux activités diversité, égalité et inclusion (DEI) par rapport à l'année précédente Mesure de départ : 22 000 en 22-23	+2%	+2%	+2%	+2%	+2%

Orientation 3 - Améliorer l'impact environnemental de notre écosystème par l'innovation et la collaboration

En renforçant le pouvoir des partenariats et de la mutualisation des ressources matérielles et immatérielles au sein de son écosystème, la Place des Arts fait preuve de leadership dans la transition socio-écologique du milieu culturel.

Action 12 : Développer des initiatives à vocation environnementale avec les partenaires de l'écosystème de la Place des Arts

Cette action contribue à l'orientation gouvernementale 1 - Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable mais ne correspond pas à un objectif de la stratégie. Il ne s'agit pas d'une attente spécifique pour la Place des Arts.

La Place des Arts fait partie d'un écosystème extrêmement riche et dense de partenaires, d'organismes institutionnels et communautaires, de visiteurs locaux et internationaux, d'employés, d'établissements d'enseignement, de fournisseurs, etc. Son succès et la réussite de ses projets dépendent de la cohérence et de la coordination des activités de tout cet écosystème. Chacun peut amplifier ses impacts positifs respectifs en collaborant et influencer son propre écosystème. La taille de la Place des Arts et le fait qu'elle est le plus grand complexe culturel au Canada lui permet de participer ou initier des projets qui ont une portée plus grande que ses bâtiments ou ses clientèles et de partager ses apprentissages avec d'autres intervenants du milieu culturel et salles de spectacles. C'est pourquoi davantage de collaborations auront lieu, impliquant des organismes ou des établissements d'enseignement, pour développer des projets structurants à vocation environnementale qui pourront amener la Place des Arts à mettre en place de nouvelles technologies propres. L'expertise, la technologie et les meilleures pratiques que la Place des Arts aura adoptées dans le cadre de ces collaborations pourront par la suite être transmises à d'autres acteurs du milieu culturel.

Au minimum une initiative par année sera mise de l'avant pour les années 2023-2024 à 2025-2026, puis deux à partir de 2026-2027.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
1.1.3 Accélérer le développement des filières vertes et des technologies propres	Développer des initiatives à vocation environnementale avec les partenaires de l'écosystème de la Place des Arts	Nombre d'initiatives de collaboration avec des partenaires de l'écosystème de la Place des Arts chaque année Mesure de départ : 0	1	1	1	2	2

Orientation 4 : Faire rayonner la Place des Arts comme milieu de vie de culture et de nature

La Place des Arts contribue à rendre les lieux, la culture et la nature accessibles à tou.te.s, dans un climat d’inclusion, d’innovation et de découverte.

Dans le cadre de ce plan, l’action principale contribuant à la stratégie gouvernementale porte sur les efforts de verdissement et de préservation de la biodiversité à l’Amphithéâtre Fernand-Lindsay (AFL) de Joliette.

Action 13 : Participer à la préservation du patrimoine naturel du site l’Amphithéâtre Fernand Lindsay

Cette action contribue à l’orientation gouvernementale 2 - Agir en faveur de la nature et à l’objectif 2.1.2. Améliorer l’état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec. Il ne s’agit pas d’une attente spécifique pour la Place des Arts.

Cet amphithéâtre naturel extérieur à l’acoustique exceptionnelle est situé à Joliette, à une heure de Montréal. Il est la principale salle de concert du Festival de Lanaudière, le plus grand festival de musique classique au Canada. Avec près de 2 000 places assises sous son toit et 5 000 places assises sur la pelouse, on peut y entendre de grandes œuvres de musique classique dans un décor naturel enchanteur. Bien entendu, la biodiversité est une alliée de la qualité de l’expérience des visiteurs et un lieu de grande valeur pour Joliette et sa région. C’est pourquoi nous collaborons avec les partenaires locaux, en particulier la municipalité de Joliette, pour préserver et amplifier le patrimoine naturel du site et de ses environs.

Une caractérisation de la flore et de la faune du site et un plan de préservation seront élaborés en 2023. La Place des Arts contribuera financièrement et avec ses moyens techniques à la mise en œuvre de ce plan de concert avec la municipalité, notamment en restaurant la forêt par des activités de reboisement et par le biais d’autres actions qui seront initiées en vue de protéger cet espace naturel et en faire bénéficier les usagers.



Sous-objectif SGDD	Action Place des Arts	Indicateurs et mesure de départ	Cible 23-24	Cible 24-25	Cible 25-26	Cible 26-27	Cible 27-28
2.2.1 Améliorer l’état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec	Participer à la préservation du patrimoine naturel du site de l’Amphithéâtre Fernand Lindsay	Nombre d’initiatives visant la préservation et la restauration du patrimoine naturel du site de l’Amphithéâtre Fernand Lindsay chaque année Mesure de départ: 1 initiative en 2022-2023	1	1	1	1	1

Tableau synoptique

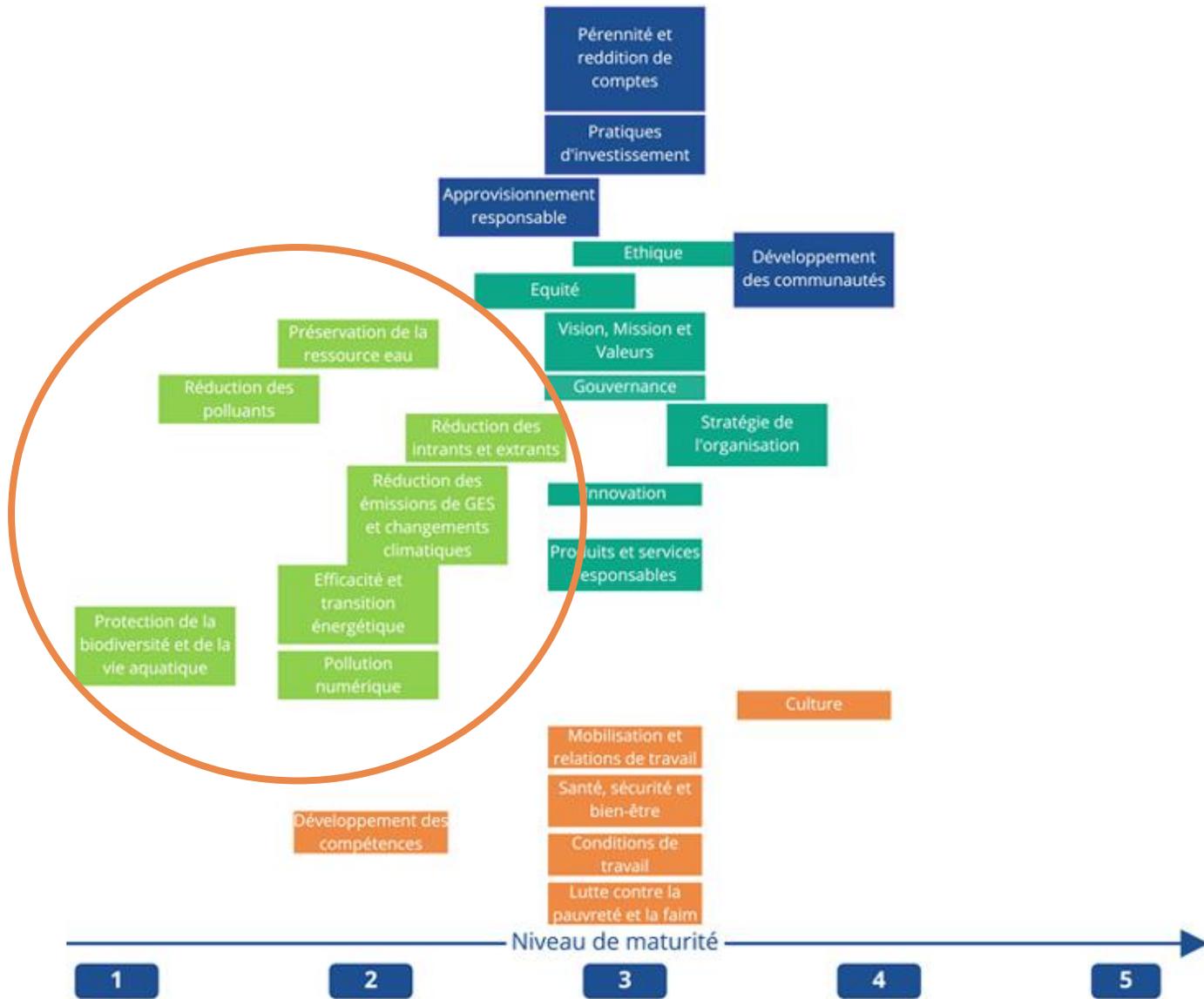
Sous objectifs GOUV	N° action PdA	Action proposée PADD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 23-24 (31 mars)	Cible 24-25 (31 mars)	Cible 25-26 (31 mars)	Cible 26-27 (31 mars)	Cible 27-28 (31 mars)
1. Mettre en place des pratiques de gestion exemplaires								
5.6.1	1	Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique de nos bâtiments	Pourcentage de réduction des émissions de GES liées à la consommation énergétique de nos bâtiments du Complexe de la Place des arts par rapport à l'année précédente Mesure de départ : Année 2021-2022 2967 tonnes de Co2 équivalent	-2%	-2%	-2%	-2%	-2%
5.6.2	2	Exécuter des projets de construction de manière écoresponsable	Proportion annuelle des chantiers de construction ayant des pratiques écoresponsables en matière de revalorisation des déchets Mesure de départ : 100%	100%	100%	100%	100%	100%
5.7.1	3	Rehausser la certification IOR+ du niveau Performance à Performance +	Proportion de la surface des bâtiments du complexe de la Place des Arts attestés IOR+ de niveau Performance + Mesure de départ : Certification Performance sur 100% des bâtiments du complexe de la Place des Arts	S.o.	100%	100%	100%	100%
5.7.1	4	Améliorer la gestion des matières résiduelles de nos activités	Proportion annuelle du volume des matières résiduelles valorisé (selon les cibles de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et les règlements de la Ville de Montréal) Mesure de départ : S.O. Nouvel indicateur Étude de caractérisation réalisée à l'été 2023	S.o.	40%	50%	60%	70%
5.4.1	5	Accroître la part d'acquisitions responsables dans nos achats	Proportion des acquisitions intégrant des composantes responsables en \$ (selon les critères écoresponsables du gouvernement) Mesure de départ : S.O. Nouvel indicateur	20%	25%	35%	45%	50%
5.1.1	6	Évaluer la durabilité des interventions structurantes	Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de durabilité Mesure de départ : 2 évaluations réalisées en 22-23 (50% des interventions)	50%	60%	65%	73%	80%
5.8.1	7	Électrifier le parc de véhicules utilitaires du complexe de la Place des Arts	Proportion de véhicules électriques sur l'ensemble du parc Mesure de départ : 66% (1 véhicule utilitaire (essence), 2 véhicules utilitaires (100% électrique à batterie))	66%	66%	66%	66%	100%
5.5.1	8	Implanter des pratiques de gestion responsable des outils numériques	Amélioration annuelle de notre indice de maturité numérique et de ses deux indicateurs par rapport à l'année précédente Mesure de départ : Performance organisationnelle 36,5% (PO) et adaptabilité aux utilisateurs (AU) 51% (rapport sur la maturité numérique 22-23.	PO : 41,5% AU : 53%	PO : 46,5% AU : 55%	PO : 51,5% AU : 57%	PO : 56,5% AU : 59%	PO : 61,5% AU : 61%
2. Incarner les valeurs d'équité, de diversité, d'inclusion, de sécurité et d'écoresponsabilité								
5.8.2	9	Soutenir la transition de nos employés vers la mobilité durable	Maintenir la part modale des déplacements des employés (déplacements domicile-travail) faits autrement qu'en auto solo Mesure de départ : 80% des employés utilisent les transports collectifs ou actifs pour leurs trajets domicile-travail (sondage réalisé auprès des employés)	80%	80%	80%	80%	80%
3.2.1	10	Faire découvrir les arts vivants aux jeunes	Taux d'augmentation de l'assistance aux initiatives du volet jeune public et éducation par rapport à l'année précédente Mesure de départ : 8 348 en 22-23	2%	1%	1%	1%	1%
3.2.1	11	Attirer les citoyens et citoyennes dans une perspective d'inclusivité	Augmentation du nombre de personnes participantes aux activités diversité équité inclusion (DEI) par rapport à l'année précédente Mesure de départ : 22 000 en 22-23	2%	2%	2%	2%	2%
3. Améliorer l'impact environnemental de notre écosystème par l'innovation et la collaboration								
1.1.3	12	Développer des initiatives à vocation environnementale avec les partenaires de l'écosystème de la Place des Arts	Nombre d'initiatives de collaboration avec des partenaires de l'écosystème de la Place des Arts chaque année Mesure de départ : 0	1	1	1	2	2
4. Faire rayonner la Place des arts comme milieu de vie								
2.1.2	13	Participer à la préservation du patrimoine naturel du site de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay	Nombre d'initiatives visant la protection et la restauration du patrimoine naturel du site de l'Amphithéâtre Fernand Lindsay chaque année Mesure de départ : 1 initiative en 22-23	1	1	1	1	1

Annexe 1 :

Portrait actuel de la PdA selon 24 enjeux du développement durable

Pour bâtir ce Plan, nous avons d'abord procédé avec le Comité de direction à l'analyse de nos activités au regard de 24 enjeux de développement durable pour obtenir un portrait de situation. Voici ce qui ressort de cette analyse





Attentes des parties prenantes¹ vis-à-vis de la PdA : un rôle de leader et d'accompagnement

Nous avons également procédé à plusieurs entrevues avec nos partenaires et autres parties prenantes pertinentes. L'objectif des entrevues était d'établir un dialogue autour du développement durable et de connaître leurs attentes vis à vis de la Place des Arts. Les attentes quant au rôle et aux priorités de la Place des Arts sont les suivantes :

- Sensibilisation de la clientèle et communication transparente des objectifs, défis et accomplissements en DD
- Création d'une politique commune concernant les événements écoresponsables
- Mutualisation, collaboration
- Bâtiment durable (réduction des GES et carboneutralité, meilleure optimisation et fiabilité de nos systèmes électromécaniques)
- Verdissement des espaces et réduction des îlots de chaleur
- Mobilité et accessibilité physique aux lieux et salles de spectacles
- Amélioration de la gestion des matières résiduelles (restaurants, événements)
- Partage des espaces à des fins collectives, milieu de vie plutôt que lieu de passage

¹ Parties prenantes consultées : Maison symphonique, Duceppe, Van Houtte, PQDS, Opéra de Montréal, MACM, membres du CA, Lemay architecture et design

Annexe 2 :

Attentes de participation de la part de la Société de la Place des Arts de Montréal (communiquées par le Gouvernement)

Attentes de participation de la part de la SPAM

Listes des sous-objectifs pour lesquels une attente de participation est formulée. Il est attendu qu'un engagement soit pris dans votre plan d'action de développement durable pour ces objectifs.

Égalité et diversité : 3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
3.2.1. Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel
Gouvernance du développement durable : 5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales
Marchés publics : 5.4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable
5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables
Bâtiments durables : 5.6 Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics
5.6.1. Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures
5.6.2. Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation
Gestion des matières résiduelles : 5.7 Valoriser les matières résiduelles
5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles
Mobilité durable : 5.8 Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables
5.8.1. Réduire les émissions de GES du parc de véhicule légers et lourds de l'État
5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto-solo des employés de l'État

Annexe 3 :

Quelques initiatives inspirantes dans l'industrie culturelle

- *JULIE'S BICYCLE : Mobilisation des acteurs à s'engager dans la lutte aux changements climatiques*
- *PROJET DARWIN : (FRICHE BORDEAUX) Tiers-lieux et laboratoire de transition*
- *WATER FRONT TORONTO : De l'art public pour se déconnecter des réseaux sociaux et adresser la solitude des gens en échangeant et partageant leur talent*
- *HORNIMAN MUSEUM AND GARDENS : Marché hebdomadaire de produits locaux dans les jardins du musée*
- *AUSTRALIA MUSEUM : Plan d'action en dd, politique d'achats écoresponsables, etc.*
- *ARVIVA : Association qui interroge les pratiques quotidiennes des métiers du spectacle vivant afin d'identifier des alternatives durables pour réduire l'impact environnemental*
- *WE ARE MUSEUMS : Une communauté de musées, d'acteurs du changement, qui agissent pour la planète.*
- *COLLECTIF R2D2 : Collectif pour rendre les événements plus résilients*
- *COALITION OF MUSEUMS FOR CLIMATE JUSTICE : Renforce la capacité des musées à promouvoir la sensibilisation, l'atténuation et la résilience face au changement climatique*
- *GALLERY CLIMATE COALITION : fournit des lignes directrices en termes d'environnement et de développement durable au secteur des arts.*
- *TATE MUSEUMS : Regroupement du musées londoniens avec objectifs en DD*